



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SUSVILLE

L'an deux mil vingt – six, le 20 mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué le 16 mars 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Valérie CHALLON, Maire.

Présents : Valérie CHALLON, Renaud VAN DUIJN, Lucie BALMET, Elodie JODAR, Dominique PICAVEZ, Michel MARTOIA, Christophe MILLAN, Géraldine GROSSELLI, Bruno DE CRECY, Cécile ARNAUD, Michèle ROJAS, Stéphane TONIZZO, Sandrine BOSCARO, Patrick GUIGNIER, Frédéric MAUGIRON,

Excusés :

Délibération n° D_03_20032026

Election des Adjointes au Maire

Vu la délibération n° D_02_20032026 fixant le nombre d'adjoints à 4,

Le Maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L.2122-4 et L.2122-7-2 du CGCT).

Le Maire demande s'il y a des candidats.

Il est constaté qu'1 liste de candidats aux fonctions d'adjoint au Maire a été déposée.

Résultats du premier tour de scrutin :

- | | |
|---|----|
| a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : | 3 |
| b) Nombre de votants (enveloppes déposées) : | 12 |
| c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : | 0 |
| d) Nombre de suffrages exprimés : | 0 |
| e) Majorité absolue : | 7 |

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Monsieur Renaud VAN DUIJN.

Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, soit :

Premier adjoint : Renaud VAN DUIJN

2ème adjoint : Lucie BALMET

3ème adjoint : Michel MARTOIA

4ème adjoint : Elodie JODAR

Le Secrétaire de séance

Elodie JODAR



*Certifiée exécutoire compte tenu
de la transmission à la Préfecture
et de la publication sur le site internet
de la commune www.susville.fr
le 23 mars 2026.*

Le Maire, Valérie CHALLON.



Le Maire

Valérie CHALLON

